

**Centre Saint Jean de Dieu
Ecole et Collège**

**223 rue Lecourbe
75015 Paris**

Débat National sur l'avenir de l'école

Débat national sur l'avenir de l'école

INTRODUCTION

Les enseignants de l'école et du collège se sont réunis séparément, deux fois par unité pédagogique ; certains ont également participé au débat entre les professionnels du Centre. La réflexion commune a porté essentiellement sur le thème 14 ; des éléments concernant également les thèmes 2, 5, 6, 8, 12, 13 et 17 ont été abordés.

De ces échanges, certaines propositions peuvent participer à la réflexion générale sur l'école de demain ; d'autres concernent plus directement la scolarisation des élèves handicapés « moteurs », voire l'amélioration de la situation interne.

Les thèmes transversaux développés sont :

- 1) L'école et projet de vie
- 2) L'école : terrain de relations et d'expérimentation
- 3) L'intégration scolaire

En préalable :

Présentation du contexte

L'école et le collège font partie intégrante d'un centre médico-social qui accueille 175 garçons et filles, de 4 à 20 ans, en internat ou demi-pension. Etablissement privé, géré par une association, le budget est alimenté par la sécurité sociale, sous contrôle de la DASS ; il emploie 160 salariés (personnel médical, para - médical, soignant, éducatif, administratif et logistique).

L'établissement scolaire est sous contrat avec l'Education nationale et scolarise 140 élèves de la maternelle à la troisième, avec intégration scolaire de quelques jeunes en collège et lycée extérieurs.

Les enseignants, payés et contrôlés par l'Education nationale, ont pour mission, en partenariat avec les autres professionnels (ré-éducateurs, éducateurs, soignants) d'élaborer et de faire cheminer le projet individuel de chaque jeune en situation handicapante. Ils ont pour tâche de privilégier les contenus de programme et les méthodes pédagogiques qui leur semblent adaptés au caractère atypique des élèves accueillis (IMC, myopathes, spina-bifida)

- I - Ecole et projet de vie

Nous considérons que l'école en général participe à la mise en place d'un véritable « projet de vie » dont les objectifs sont :

- Faire « des têtes bien faites », dotées d'un esprit critique, installées dans la communication et la relation, capables de trouver du sens et du plaisir dans les activités humaines.
- Développer, autant que faire se peut, l'autonomie qui pour le jeune handicapé consiste à repousser la limite de l'aide extérieure. Il apprendra peu à peu à déterminer et exprimer quand ? où ? à qui ? pourquoi ? comment ? il a besoin de solliciter l'aide d'autrui.
- Développer des comportements relatifs au respect de lui - même (présentation, attitude ...) et des autres (savoir-vivre dans la relation, respect des règles de vie sociale).
- Accompagner l'élève dans la prise en compte de sa propre réalité, en faisant des deuils successifs d'une certaine « normalité ».
- Participer à la construction d'une personne libre de ses choix, capable de prendre le risque de s'exprimer et d'agir avec ses particularités, pour faire grandir l'estime de soi et conquérir sa place dans un groupe social, de plus en plus élargi.
- Explorer toutes les voies d'intégration sociale, autres que la seule voie professionnelle.
- Repérer et développer tous les talents, notamment dans le domaine de la créativité.

- II - L'école comme terrain de relations et d'expérimentation

◇ Construire des repères dans l'espace et dans le temps.

- ◇ Pour gérer au mieux la vie quotidienne
 - ◆ lieu de vie, quartier ...
 - ◆ chronologie, échancier
- ◇ Pour faciliter l'accès à la lecture, l'écriture et le sens du nombre.
- ◇ Pour investir un environnement de plus en plus large
 - ◆ moyens de communication
 - ◆ médias
- ◇ Pour développer la relation inter-personnelle

- ◆ langage écrit et oral
- ◆ vocabulaire, syntaxe
- ◆ pensée argumentée et structurée.

◆ Adapter contenus et « entrées pédagogiques »

- ◇ Sélectionner dans les programmes ce qui sert les objectifs du projet individuel, dans le respect des capacités de chacun, de l'évolution personnelle, des centres d'intérêt et du mode de vie.
- ◇ Collaborer avec les autres professionnels, en particulier ré-éducateurs, éducateurs, soignants, psychologues, aussi bien dans le choix des contenus adaptés que des méthodes et des dispositifs d'aide.
- ◇ Concevoir des projets d'action, pédago-éducatifs thématiques, à long terme, où chaque élève trouvera sa place, à son rythme, pour prendre des initiatives, investir les réalités actuelles.
- ◇ Limiter les contenus trop abstraits, au profit des observations sur le terrain, manipulations, expérimentations pour donner du sens aux apprentissages.
- ◇ Développer les méthodes de travail et le raisonnement, sur des situations concrètes, réelles ou plausibles.
- ◇ Continuer à valoriser l'oral, sans négliger l'écrit, pour ceux qui y ont accès directement.
- ◇ Constituer des groupes « niveau-matière » souples, pour éviter les situations d'échec, tout en gardant la référence à un groupe-classe, pour faire l'apprentissage de la vie en société.

◆ Améliorer le dispositif général

- ◇ Conserver la structure école - collège avec des voies plus diversifiées, des passerelles souples.
- ◇ Déterminer le tronc commun des connaissances et compétences, sous forme d'unités de valeur acquises en contrôle continu, pour accéder aux formations dans les autres établissements et aux examens nationaux.
- ◇ Développer les disciplines artistiques et manuelles, comme supports des apprentissages de base..

- ◇ Développer la connaissance de l'entreprise comme élément de la vie économique et de sensibilisation à la vie professionnelle ; mettre en place des partenariats avec des entreprises pour l'intégration des jeunes handicapés dans le monde du travail.
- ◇ Constituer un réseau de partenaires - relais pour chaque établissement ou réseau d'établissements
 - ◆ collectivités locales
 - ◆ autres établissements scolaires
 - ◆ associations diverses
 - ◆ entreprises
- ◇ Alléger l'horaire de prise en charge de la classe par les enseignants (primaire et secondaire) pour dégager du temps pour :
 - ◆ la concertations avec les autres professionnels
 - ◆ l'accompagnement du projet individuel
 - ◆ la relation avec les partenaires extérieurs et les familles.
- ◇ Revoir le calendrier scolaire, sur l'année, la semaine, la journée selon les besoins liés à la santé et aux rythmes biologiques reconnus, pour favoriser les apprentissages le matin. Mettre en place des ateliers l'après-midi avec des intervenants extérieurs.

- III - Intégration scolaire ou établissement spécialisé ?

1) Améliorer la qualité de vie .

- ◇ Constituant un des objectifs préalables, des formules variées doivent servir les attentes de l'élève en situation handicapante et de sa famille, selon les exigences du vécu quotidien et l'évolution de la situation de santé. Cela nécessite :
 - ◇ Des établissements spécialisés plus nombreux, offrant des réponses à tous les besoins, en un même lieu, quand la situation de la famille ou du jeune l'exige.
 - ◇ Des « cellules d'intégration » dans chaque établissement scolaire, pour que l'accueil de l'élève ne soit pas une exception ou une éventualité, mais fasse partie intégrante du projet éducatif, de la mission des enseignants et personnels, du vécu au quotidien.

◇ Des dispositifs d'aide, de proximité, plus nombreux et plus ouverts (CMPP ...) pour les familles, les enseignants et toutes les personnes participants à l'accueil de l'élève handicapé.

2) En établissement spécialisé

◇ Il paraît important de revoir :

- ◇ le recrutement géographique pour éviter des temps de transport exagérés
- ◇ les possibilités de conditions d'accueil en internat
- ◇ le temps de travail des personnels pour éviter qu'ils interviennent tous sur les mêmes créneaux horaires.

◇ Il est indispensable de pouvoir bénéficier d'une ou plusieurs auxiliaires de vie par classe, pour accompagner les gestes quotidiens de l'élève et faciliter ainsi les apprentissages, la production, l'autonomie.

◇ La formation des enseignants, spécialisés ou non, doit être continue et systématique. Elle concerne toutes les facettes de la vie de l'élève handicapé ; les échanges avec les collègues de « l'enseignement ordinaire », sans barrière public - privé, étant source d'enrichissement mutuel.

◇ La création d'un « service de suite » permettrait d'avoir des témoignages d'adultes indispensables, d'une part pour soutenir et motiver les élèves, d'autre part pour orienter la réflexion et l'action des professionnels.

3) l'intégration scolaire

◇ Est à favoriser tant qu'elle garantit le bien être total de l'élève handicapé, tout en servant ses camarades de classe par la richesse des différences .

◇ On pourrait dresser une typologie des établissements (situation géographique, accessibilité, dimension d'accueil dans le projet éducatif, partenaires, structures pédagogiques adaptés...).

◇ Mettre en lien les enseignants et les professionnels des établissements spécialisés avec les écoles, collèges, lycées de proximité pour des partenariats d'intégration.

◇ Mettre en place, d'une manière plus systématique, des formations, des concertations, des jumelages des classes pour que l'intégration ne soit plus exceptionnelle mais fasse partie du projet global de chaque établissement.

En résumé, les propositions dominantes concernent :

- le bien-être de l'élève en situation handicapante
- la révision des contenus d'enseignement et l'adaptation des moyens aux exigences du projet individuel.
- l'intégration sociale sous toutes ses formes.

Débat national sur l'avenir de l'école

Table ronde des professionnels

Mercredi 14 janvier 2004

10 h - 12 h 30 .

Introduction par les animateurs : Mme Cébeillac - Monsieur Banon.

- 1) Présentation du contexte du débat
- 2) Organisation interne, choix des thèmes
- 3) Les participants (pas représentatifs de l'ensemble des professionnels), des rééducateurs, des enseignants, 1 psychologue.

Thèmes dégagés des échanges

- 1) Prise en compte de la situation particulière de l'élève handicapé.
- 2) L'ouverture sur l'extérieur est une priorité.
- 3) Réflexion sur les améliorations à mettre en place rapidement dans l'Institution

- I - Prise en compte de la situation particulière de l'élève handicapé.

- 1 - "**Contraintes propres**" à prendre en compte dans l'organisation de la scolarisation (besoins liés à la santé, au rythme et difficultés d'apprentissage, à la gestion du temps ...)
- 2 - **Les objectifs de l'école**
 - ◆ La construction de la personne

◇ l'accès aux formations et aux diplômes nationaux qui favorisent la socialisation et la reconnaissance "paritaire".

- 3 - Contenus et partenariat

a) "**rechercher le plus petit dénominateur commun**" à tous les professionnels pour garantir la cohérence du projet

b) **Les contenus scolaire**

- ◇ appartiennent aux enseignants, selon les programmes qu'ils adaptent en fonction du niveau et des capacités.
- ◇ avec l'éclairage des autres professionnels, en particulier les rééducateurs qui précisent quel rythme, voire aspects du contenu, supports et installation pour faciliter les apprentissages, et développer l'autonomie.
- ◇ un effort peut être fait pour avancer ensemble dans le repérage des contenus les plus adéquates pour le projet de chaque jeune, et qu'ainsi chaque équipe élabore sa propre démarche.
- ◇ se définir comme "tuteur de développement" dans l'accompagnement de chaque jeune, par chaque professionnel concerné.
- ◇ mutualiser les compétences.

c) Constat :

- ◇ "le partenariat" à ce niveau avance peu à peu, en particulier dans l'unité des petits et le groupe pédago - éducatif.
- ◇ Les compétences variées sont une chance ; il faut y associer les familles.
- ◇ Les liens entre les rééducateurs et les enseignants du collège, moins présents que leurs collègues de l'école, sont donc à développer.

Proposition : invitation aux conseils de classe, au même titre que les éducateurs et soignants.

d) la formation des enseignants :

- ◇ Education Nationale
 - Ecole : enseignants spécialisés dans les classes d'adaptation, pas dans les autres
 - Réforme du CAPSAIS qui est introduit dans le secondaire la rentrée prochaine

- ◇ En interne
 - Participation aux formations proposées (projet, rééducation logico- mathématiques...)
 - Les échanges avec les autres professionnels sont les plus enrichissants
- ◇ Problématique :
 - Manque de temps de concertation (et si tel est le cas, quel encadrement pour les élèves ?).
 - Dispositifs de "projet" : une réunion annuelle ne suffit pas pour assurer le suivi et l'évaluation .

- II - L'ouverture sur l'extérieur est indispensable

- 1 - Pourquoi ?

- ◆ Pour "éduquer"
 - les partenaires éventuels qui ont peur de la différence (l'école ordinaire à tout à y gagner)
 - "on vit mieux ensemble quand on a grandi ensemble" ceux qui le réussissent en font la promotion.
- ◆ Pour "mobiliser" les personnes en situation handicapante, afin qu'elles fassent connaître leur réalité avec ses frustrations, leurs besoins (environnement adapté) et leurs compétences.

- 2 - Comment ?

- ◆ Multiplier les "sorties" à support pédagogique, sportif, culturel, relationnel (malgré VIGIPIRATE)
- ◆ Accueillir des jeunes de l'extérieur
 - Groupes divers, classes jumelées
- ◆ Développer les stages à l'extérieur jusqu'à l'insertion (difficile dans les métiers de représentation)

- 3 - Développer l'intégration scolaire

- ◆ Accompagnée, aussi longtemps que nécessaire par les professionnels.
- ◆ Rechercher les structures d'aide (A.V.S, SESSAD, CMPP).
- ◆ Créer des "cellules" d'aide dans chaque établissement pour régler les difficultés quotidiennes

- 4 - Créer un service de suite à Saint Jean.

- ◆ Avoir des statistiques sur les anciens, pour alimenter réflexion et prospective.
- ◆ Avoir des témoignages vécus, utiles et instructifs pour ceux qui sont en formation.

- III - Améliorations à mettre en place d'urgence dans l'Institution

- La concertation (place de la parole des professionnels - réunions à thèmes ...).
- La communication
 - ◇ mieux faire connaître dans l'Institution ce qui se passe dans les différents secteurs.
 - ◇ mieux le "médiatiser" et le faire connaître aux éventuels partenaires à l'extérieur.
- Développer le travail avec les familles; reprendre la présentation "détaillée" des dossiers des nouveaux admis .
- Affiner l'accompagnement des stagiaires.

Conclusion

Toute proposition thématique, prétexte à rencontre entre les professionnelles, est une opportunité à saisir.

Echanger et mieux se connaître permettent d'améliorer les compétences au service des jeunes.

Débat national sur l'avenir de l'école

Table ronde des parents

Vendredi 16 janvier 2004

14 h 30 - 16 h .

Introduction par les animatrices : Mme Janin - Devillar - Mme Cébeillac .

- 1) Présentation du contexte du débat national.
- 2) Organisation interne et "règles du jeu".
- 3) Présentation des 9 participants
Sur 16 familles inscrites (- 10% des parents)
11 familles absentes.
3 familles, non inscrites, présentes.

Thèmes dégagés des échanges

- 1) Développer le meilleur des capacités des jeunes
- 2) Trouver des solutions diversifiées entre centre spécialisé et intégration.
- 3) Développer, à Saint Jean de Dieu, les réponses suffisantes aux besoins des jeunes.

Conclusion

Remerciements et " point de vue " des animatrices

Développer le "meilleur des capacités" des jeunes.

• l'ouverture sur l'extérieur pour découvrir l'environnement.

- ◇ Donner du sens aux apprentissages scolaires.
- ◇ Enrichir le temps personnel et les loisirs (jeunes et familles isolés, surtout le week-end).
- ◇ Découvrir l'environnement

- **Les contenus pédagogiques**

- ◇ Construire un projet individualisé, à long terme, pour acquérir le bagage "éducatif et scolaire" nécessaire à la vie en société.
- ◇ Eviter le morcellement disciplinaire au profit de l'étude thématique.
- ◇ Ne pas pointer l'échec, mais valoriser les acquis.

- **Les moyens**

- ◇ Outil informatique (vraie formation dès les classes primaires).
- ◇ Coopération enseignants et rééducateurs
- ◇ Aide individualisée en classe (auxiliaire de vie ...)
- ◇ "enseignants volants" pour compenser l'absence des enseignants, en réunion ou formation.
- ◇ Aide des familles
 - forum des métiers
 - accompagnements des sorties
 - coopérative scolaire.

- **La formation des enseignants**

- ◇ Formation initiale: sensibiliser les futurs enseignants à l'accueil des élèves handicapés.
- ◇ Encourager les "vocations"
- ◇ Systématiser la formation au CAPSAIS.(primaire et secondaire)
- ◇ Développer la recherche de méthodes adaptées au handicap.

Des solutions diversifiées pour scolariser les jeunes handicapés

- **L'intégration**

- ◇ Trouve ses limites dans les aides techniques et les mentalités.
- ◇ Sert autant, sinon plus, les valides dont elle éduque le regard sur la différence.
- ◇ Est un véritable combat permanent pour les familles, même si les mentalités ont évolué récemment.

- **L'établissement spécialisé**

- ◇ Facilité ponctuellement la vie de la famille, surtout pour la fratrie.

- **Des solutions intermédiaires**

- ◇ Développer les CLIS (UPI, services de soins, CAMP...)
- ◇ Développer les auxiliaires de vie scolaire.

- ◇ Créer des petites structures - relais entre les familles et les établissements, en particulier secondaires (collèges, lycées) voire universitaires.

Mieux répondre aux besoins des jeunes à Saint Jean de Dieu

- Rappels sur le "cadre juridique" du Centre, de l'école et du collège
- Mieux déterminer les besoins de chaque jeune et les réponses appropriées
- Développer la concertation
 - ◇ entre professionnels (enseignants, rééducateurs)
 - ◇ avec les familles

Conclusion

- ◆ Remerciements réciproque entre participants et animatrices.
- ◆ Souhaits des familles:
 - Organiser, plusieurs fois dans l'année des débats, entre parents et/ou professionnels, avec animateurs.

Évaluation de l'animation

Madame E. Cébeillac

- ◇ parents représentatifs d'une seule catégorie socio - professionnelle (cadre).
- ◇ échange ouvert, respectueux
 - des participants
 - des professionnels
 - de l'Institution.
- ◇ plus on échange, plus on va dans le sens du projet du jeune.

